

NOUVELLES DE VOTRE FÉDÉRATION



Fédération québécoise
des chasseurs et pêcheurs

INVITATION AU CONGRÈS 2014

Inauguration du boisé Héritage faune

Le 11 avril 2014 marquera l'ouverture officielle du boisé Héritage faune et de ses installations. Trois ans et deux campagnes de financement plus tard, ce terrain de cinq hectares voué autrefois à un avenir de constructions immobilières est maintenant une oasis dans la ville de Saint-Augustin-de-Desmaures.

La décontamination du site, un kilomètre de sentiers pédestres, deux étangs, une trentaine de panneaux d'interprétation, deux ponts en bois, un pavillon d'accueil, un stationnement, des nichoirs d'oiseaux, des mascottes en fibre de verre et une tour d'observation font le plus grand bonheur des citoyens qui peuvent maintenant profiter pleinement de cet espace vert qui a retrouvé sa vocation.



La FédéCP et sa fondation, Héritage faune, sont fières de vous convier aux célébrations qui entoureront l'ouverture officielle du site le 11 avril prochain. Surveillez notre site Internet pour tous les détails : fedecp.com.

Voici l'horaire du samedi 12 avril 2014 du congrès provincial de la FédéCP qui se déroulera du 11 au 13 avril 2014 à l'hôtel Plaza de Québec. Pour renseignements sur l'horaire du congrès, écrivez à info@fedecp.qc.ca. Pour une inscription au congrès, communiquez avec liseduchesneau@fedecp.qc.ca.

8 h 30 – 9 h 15 Conférence d'ouverture :

Les chaînes spécialisées.

Leur rôle primordial pour la diffusion des actions fauniques.

Invité spécial : Cyril Chauquet, conférencier

9 h 30 – 12 h 30 Bloc information

L'avenir des magazines spécialisés.

Invité : Sentier CHASSE-PÊCHE

Présentation du film « Un film de chasse de fille »

Invitée : Julie Lambert, cinéaste

L'avenir des journaux et l'évolution du monde journalistique dans le domaine de la chasse et de la pêche.

Conférencier : Julien Cabana, journaliste chasse et pêche au *Journal de Québec*.

Rejoindre son auditoire, partager sa passion par les réseaux sociaux et les nouveaux médias.

Conférencier : Hooké

14 h Ateliers simultanés

- **Atelier 1** – Le bar rayé, mise en place de modalités de gestion.
- **Atelier 2** – L'organisation d'une activité relève pour les femmes.
- **Atelier 3** – Les bénévoles au sein d'un organisme : savoir les recruter et les accueillir.

18 h Le cocktail du président

19 h 30 Banquet et encan silencieux

Merci monsieur Pagé!

Le 1^{er} janvier 2014, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs apprenait avec tristesse le décès de monsieur Jean Pagé.

En 2007 lors de son congrès provincial, la FédéCP avait attribué le titre de *Membre honoraire* à monsieur Pagé. Cet hommage est rendu aux personnes ou aux organismes (n'étant pas nécessairement membres de la Fédération), en reconnaissance

de leur implication dans la promotion ou le développement de la Fédération.

Le texte qui suit est une transcription du discours qui avait été prononcé en 2007 lors du congrès provincial de la FédéCP, afin de remettre le titre de *Membre honoraire* à monsieur Jean Pagé. Cette allocution se trouve également en préface de son livre récemment publié « Anecdotes chasse et pêche ».

Ce court texte, qui parle avec une grande justesse de ce que monsieur Pagé était pour le monde faunique, était des plus appropriés afin de rendre un dernier hommage à ce personnage d'importance pour notre domaine. Nous avons donc cru bon de le publier dans les circonstances.

Toutes nos pensées vont à la famille et aux amis de monsieur Pagé.

HOMMAGE à Jean Pagé

Écrire un hommage pour un connaisseur de chasse et pêche comme lui, c'est comme apprendre une technique de frappe à Mohamed Ali, ou donner des conseils spirituels à Mère Teresa ou Jean-Paul II. C'est parler de musique avec Elvis Presley...

Écrire un texte pour Jean Pagé, c'est plonger dans un océan de mots fauniques pour tenter, je dis bien tenter, de démontrer ce qu'il a été pendant un demi-siècle, car il a touché à beaucoup.

Dire de lui qu'il est passionné est encore trop peu pour décrire la vie professionnelle qu'il a menée relativement à la faune. Toutes les années qu'il a consacrées à l'écriture, à l'explication des techniques, à la recherche sur les façons de procéder pour devenir un meilleur chasseur ou pêcheur, oui, toutes ces heures sont innombrables! Et il serait difficile de calculer tout le bien qu'il a prodigué grâce à ses actions.

Jean Pagé a su se démarquer pour figurer à tout jamais parmi les grands. Il a le mot juste pour illustrer ses chroniques, ses articles et ses émissions de télévision, ou grâce à une quelconque manière médiatique dans laquelle il a su argumenter ou informer en maître sur tel ou tel sujet.

Relire les textes du fin connaisseur qu'est Jean Pagé, c'est entrer dans l'univers linguistique d'un homme qui aura consacré sa vie à attribuer les mérites que la chasse et la pêche doivent recevoir.

Avec la verve d'un orateur, il discute de vers de terre comme de moustiques ou de cannes à pêche, de voyages féériques dans telle ou telle pourvoirie, de champignons, de biologie, de truites, de saumons... Il réussirait à vendre l'idée que la chasse aux phoques est un incroyable péripète à vivre absolument à Brigitte Bardot! et peut-être même qu'il embarquerait Paul McCartney en passant!

Sur les lacs, dans les ruisseaux, la mer et les rivières, il a analysé l'achigan à grande bouche comme les picots noirs de la mouchetée ou la physionomie des crapets. Il a soupesé les éléments qui influencent les capricieux poissons comme les vents, la lune, les couleurs ou les leurres.

Il a parcouru et exploré des milliers de territoires, parlé des Indiens et cherché à connaître toutes les plantes, les champignons. Il a essayé tous les fusils, tous les lancers à la mouche et les tirs à l'arc.

Il s'est même demandé un jour si les pêcheurs étaient aussi menteurs que l'affirme le dicton!



▲ Jean Pagé recevant la mention de membre honoraire d'Alain Gagnon, président de la FédéCP de 2004 à 2007.

C'est un homme d'un gros calibre. Un jour, on dira qu'il sera impossible de parler des grands spécialistes de ce milieu sans faire référence à lui : Jean Pagé!

M. Pagé...

Cet honneur vous est remis!

Pour votre engagement dans la mise en valeur des activités de chasse et de pêche,

Pour vos gestes posés pour la relève,

Pour être aimé de nous tous, qui militons ou gravitons dans le monde de la faune,

Pour avoir toujours travaillé à être un défenseur des intérêts des chasseurs et des pêcheurs,

*Pour votre curriculum, votre grand savoir, la puissance de vos mots, votre finesse, vos millions de connaissances, votre passion contagieuse... **Merci M. Pagé!***

Consultation des chasseurs concernant le futur plan de gestion de l'ours noir : déjà plus de 1000 répondants.

Quelques mois après le lancement de sa consultation sur le futur plan de gestion de l'ours noir, la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs (FédéCP) est heureuse de voir les chasseurs se mobiliser et répondre en grand nombre. Déjà, plus de 1000 opinions de chasseurs ont été récoltées, ce qui correspond à un échantillon déjà fort appréciable.

Rappelons que la Fédération a mis en ligne le 11 décembre dernier une importante consultation publique sur le futur plan de gestion de l'ours noir afin d'établir les positions qui reflètent le mieux possible les attentes des chasseurs. Avec 12 395 permis de chasse à l'ours vendus en 2013 (données partielles) et 12 868 en 2012, le nombre de 1000 répondants

signifie que la Fédération pourra représenter adéquatement les positions de cette population de chasseurs auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs.

Il n'en demeure pas moins que ce sondage constitue la meilleure occasion pour les chasseurs d'exprimer leur point de vue et de participer à l'amélioration de leur expérience de chasse. La Fédération invite donc les chasseurs à poursuivre leur implication dans cette consultation puisque l'abondance de résultats permettra de raffiner les tendances régionales.

Les chasseurs qui désirent répondre au sondage peuvent toujours le faire, puisqu'il sera accessible en ligne jusqu'en juin prochain au www.fedecp.qc.ca/con



sultations. **Le tirage au sort de trois ensembles de phéromones pour l'ours**, offerts gracieusement par la Ferme Monette, **et d'une lithographie** de l'ours noir intitulée *Trop haut*, produite par l'artiste Ghislain Trudel, sera effectué parmi les participants au sondage.

Mentors recherchés

La Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, la Fédération québécoise pour le saumon atlantique ainsi que la Fédération des trappeurs gestionnaires du Québec recherchent des mentors voulant transmettre leur passion et leurs connaissances à de nouveaux chasseurs, pêcheurs ou piégeurs dans le cadre du nouveau service de mentorat.

Chaque mentor sera jumelé à un mentoré facilement et gratuitement au moyen d'un site Internet développé spécialement pour ce service. Le jumelage s'effectuera selon le profil et les besoins de chacun. Joignez les rangs d'un groupe de gens d'expérience dont la mission sera de transmettre bénévolement leur savoir-faire.

Cela vous intéresse?

Remplissez le formulaire à MENTORATCPP.COM
Pour information, contactez la FédéCP : info@fedecp.qc.ca
1 888 LAF AUNE (523-2863)

MENTORAT
CHASSE · PÊCHE · PIÉGEAGE

Donnez-nous vos liens utiles

Dans le cadre de ce même projet, la FédéCP est actuellement à la recherche de suggestions pour sa section LIENS UTILES. Chasseurs, pêcheurs et piégeurs, quelles ressources Internet

sont d'une grande importance pour la pratique de vos activités? Faites parvenir vos suggestions de sites Internet à ajouter à cette section à brigittelemay@fedecp.qc.ca.

La chasse à l'écureuil : une réponse imminente

Depuis plusieurs années, la FédéCP attend la réponse de Faune Québec concernant l'ouverture de la chasse sportive à l'écureuil. La première demande à cet effet date du début 2004; la FédéCP a appris que la réponse à cette demande serait imminente.

Une réponse positive serait des plus satisfaisantes, puisque comme le soutient notre analyse, l'écureuil est une ressource

qui mérite d'être mise en valeur, comme dans les États voisins du Québec, notamment pour la formation de la relève. Comme certains le disent, la meilleure mise en valeur de l'écureuil peut se faire par la chasse puisque sa viande est savoureuse, alors que sa fourrure n'a pas de réelle valeur sauf la queue, utilisée par les monteurs de mouches pour la pêche.

Le nombre de nouveaux chasseurs toujours en progression

Chaque année, Sécurité nature, le volet éducatif de la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs, dévoile le bilan des formations préalables à la pratique des activités de chasse au Québec. En 2013, l'organisme a formé près de 29 000 participants aux cours d'initiation à la chasse avec arme à feu, arc ou arbalète. Ce sont donc 3300 participants de plus qu'en 2012 qui se sont prévalus d'une de ces formations.

Sécurité nature, par le biais du Programme d'éducation en sécurité et en conservation de la faune (PESCOF), dispense les cours préalables à la pratique de la chasse au Québec depuis maintenant 18 ans. Avec plus de 18 200 participants au cours d'Initiation à la chasse avec arme à feu (ICAF), l'année 2013 dépasse les attentes de Sécurité nature et continue de battre des records.

Les femmes (23,9 %) et les personnes mineures (21,5 %) représentent encore près de la moitié (45,4 %) de tous les participants.

Ces chiffres illustrent une augmentation de la relève à la chasse qui se fait sentir depuis quelques années déjà. En effet, de 2004 à 2006, le nombre de participants pour le cours ICAF se



maintenait autour de 14 000, alors qu'il a oscillé autour de 10 000 de 2001 à 2003.

Sécurité nature tient à remercier et à féliciter les quelque 450 moniteurs bénévoles pour leur engagement et leur travail remarquable. Grâce à leur passion, ils contribuent à favoriser l'éducation des chasseurs et à perpétuer les activités de chasse au Québec en formant la relève.

Suivi des demandes de changements réglementaires adressées à Environnement Canada

Dans les derniers mois, la FédéCP a demandé à Environnement Canada, sur recommandation de son comité sauvagine, des modifications réglementaires concernant la conservation des ailes pour le transport des oiseaux abattus à la chasse et l'obligation de présenter sans délai le permis de chasse aux agents qui le demandent.

Tout d'abord, selon la FédéCP, le règlement qui oblige les chasseurs à conserver une aile avec ses plumes sur les oiseaux récoltés à la chasse lors de leur transport est une mesure réglementaire inappropriée. En regard de l'état actuel des populations de sauvagine, sa disparition ne compromettrait aucunement la pérennité des espèces migratrices. Il est aussi possible d'invoquer ces arguments :

- Pour des fins d'enquête, il est possible de faire des analyses génétiques qui permettent d'identifier hors de tout doute les oiseaux abattus illégalement.

- La conservation de la viande de gibier exige beaucoup d'attention. Les conséquences d'une contamination peuvent d'ailleurs être dangereuses.

- Il serait adéquat de pouvoir débarrasser le plus rapidement possible les oiseaux de leur peau et de leurs ailes afin d'éviter le contact des plumes avec la chair.

- Les dangers de contamination engendrés par la conservation d'une aile sont trop importants en regard des bénéfices de préservation de la faune qu'elle rapporte.

Ensuite, la FédéCP souhaite que le règlement qui oblige à présenter immédiatement son permis de chasse aux oiseaux migrateurs, lorsque les agents de protection de la faune en font la demande, soit aussi modifié. Il a été demandé que les chasseurs puissent profiter d'un délai pour prouver qu'ils possèdent leur permis lorsqu'ils sont interpellés par un agent. Il semble que l'approche du Québec avec un délai de sept jours est adéquate et qu'elle pourrait être utilisée par les agents fédéraux.

À la suite de ces demandes, la FédéCP a reçu une réponse de la ministre de l'Environnement, madame Leona Aglukkaq. Essentiellement, celle-ci expose que l'exigence de la conservation d'une aile repose sur une base de conservation et assure que le

nombre de prises reste dans des limites supportables. Il est aussi important que les agents d'application de la loi puissent, avec ces ailes, identifier les oiseaux pris par les chasseurs.

Cependant, Mme Aglukkaq confirme que le Service canadien de la faune élabore actuellement une modification qui autoriserait l'option, au choix du chasseur, de conserver une tête intacte munie de toutes ses plumes plutôt qu'une aile. Une telle mesure conviendrait aux préoccupations de salubrité soulevées par la FédéCP.

Concernant la demande d'offrir aux chasseurs un délai de sept jours pour démontrer qu'ils sont titulaires d'un permis de chasse aux oiseaux migrateurs, Mme Aglukkaq nous informe que les agents fédéraux n'ont pas accès à une base de données leur permettant une vérification immédiate sur le terrain, telle que celle utilisée par les agents provinciaux. En conséquence, Environnement Canada doit continuer d'exiger que les chasseurs conservent en tout temps leur permis sur eux. La situation pourra être révisée lorsqu'un tel système sera en place.